

Jean-Baptiste André Godin à Antoine Massoulard, 24 septembre 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation6 p. (211r, 212r, 213v, 214v, 215r, 216r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Antoine Massoulard, 24 septembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49974>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 septembre 1879](#)

Lieu de rédaction170, rue de Rivoli, Paris

Destinataire[Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)

Lieu de destinationAngoulême (Charente)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le souhait de Massoulard de revenir au Familistère. Godin remercie Massoulard pour les témoignages de sympathie qu'il lui a donnés dans ses lettres à Marie Moret, mais il lui rappelle les incidents qui ont eu lieu entre eux. Il lui rappelle qu'alors qu'il était en Amérique, il déclarait vouloir être attaché à l'œuvre du Familistère, qu'il l'avait associé à la rédaction du journal *Le Devoir* et qu'il lui en avait confié la gérance, mais qu'il avait renoncé à participer à la rédaction du journal après que Godin ait demandé une modification à un de ses articles, puis qu'il s'était retiré de la gérance. Il lui rappelle encore qu'il lui avait confié l'économat sous le contrôle et la direction de monsieur Épaulard, mais qu'il s'est soustrait à la hiérarchie des fonctions. Il le prévient que les employés supérieurs du Familistère et de son usine ont gardé le souvenir de ces aspects de son caractère. Godin n'est pas d'accord avec la façon dont Massoulard justifie son comportement dans sa lettre du 19 septembre 1879 : sur la persuasion, l'opposition cordiale et le respect d'autrui. Godin pense que Massoulard pourrait rendre des services à l'association du Familistère ; il accepterait le retour de Massoulard à la condition d'être conciliant et d'accepter les remontrances sur son comportement. Il l'avertit qu'il ne peut faire son retour qu'à titre de disciple car l'œuvre de l'association est tellement avancée qu'il s'agit de suivre la voie qu'il a tracée.

Notes

- Lieu de rédaction : hôtel de la place du Palais-Royal à Paris selon le texte de la lettre ; l'hôtel de la place du Palais-Royal se situait au 170 rue de Rivoli à Paris.
- La lettre est une réponse à celles d'Antoine Massoulard à Marie Moret des 16 et du 19 septembre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).
- La lettre est mentionnée dans la lettre de [Marie Moret à Antoine Massoulard du 24 septembre 1879](#) (Cnam FG 15 (20), folio 217v).
- Antoine Massoulard répond à la lettre de Godin le 1er octobre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).
- Antoine Massoulard répond à la lettre de Godin le 1er octobre 1879 (Cnam FG 17 (2) v) et le 16 octobre 1879 (Cnam FG 17 (2) v).

Support

- La signature de Godin n'est pas copiée sur le folio 216r.
- Le jour et le chiffre de la date de rédaction sont manuscrits à la mine de plomb sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Conflit](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Épaulard, Emmanuel \(1848-\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Lieux cités [États-Unis](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification

